

# Formation Shiatsu



## Le Centre de Formation

Fort de près de **20 ans d'expérience**, **Shiatsu78** vous propose des formations certifiées en Zen Shiatsu, reconnues par la **FFST** (Fédération Française de Shiatsu Traditionnel). Nos formateurs passionnés et expérimentés vous accompagnent tout au long de votre parcours, en vous offrant un enseignement de qualité et un **suivi personnalisé**. [FFST Referentiel-03.2024-v2.pdf](#)

## Pourquoi choisir Shiatsu78 pour votre formation ?

### Certification et Reconnaissance

Notre centre est **certifié par la FFST**, et les formateurs sont eux aussi certifiés FFST après un cursus complet de plus de 9 ans en Zen Shiatsu, comprenant des **misés à jour régulières de leurs compétences**. Ils sont également **animateurs Do-In certifiés FFST**.

Après seulement 200 heures de formation, vous recevrez une **attestation de formation de technicien Shiatsu bien-être**, vous permettant de commencer à exercer et à débiter votre activité professionnelle. (Les prérequis sont précisés lors de l'inscription, notamment l'engagement de terminer la formation en 3 ans.)

### Accompagnement personnalisé

Nous privilégions un encadrement de qualité, avec des **formations en petits groupes** (environ 12 personnes par formateur) pour un apprentissage optimal. Vous bénéficierez également d'un **suivi entre les cours** via un groupe WhatsApp, pour encourager l'interactivité et répondre à toutes vos questions.

### Des formations enrichies

Notre programme inclut **151 heures de formation par an**, avec **26 visio-conférences le mercredi de 19h30 à 21h00 animées par Hervé Ligot** (*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11788380178 auprès du préfet de la région Ile-de-France*) et **7 week-ends en présentiel avec Nathalie Levardon** (*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11788432178 auprès du préfet de la région Ile-de-France*), permettant une formation complète et diversifiée. Nos cours se déroulent dans un cadre agréable, à **Clairefontaine en Yvelines**, dans un environnement calme et propice à l'apprentissage. La salle est équipée de tatamis pour garantir votre confort durant les sessions pratiques.

## Pratique sur le terrain

En plus des cours théoriques et des visios, vous pourrez participer à des **ateliers pratiques ou des dispensaires en structures hospitalières**, pour une immersion complète dans le monde professionnel et un développement de vos compétences sur le terrain.

## Le tarif de la formation

- Adhésion annuelle : 60 € pour Shiatsu78 et 70 € licence FFST stagiaire
- 1ère année : 1 500 €
- 2ème année : 1 600 €
- 3ème année : 1 700 €

*Possibilité de régler jusqu'à 10 fois sans frais.*

## Rejoignez-nous !

Venez découvrir les bienfaits du Zen Shiatsu et développer vos compétences au sein d'une équipe passionnée et expérimentée. Contactez-nous pour plus d'informations ou inscrivez-vous dès aujourd'hui et commencez votre parcours vers une nouvelle carrière !

Nous vous offrons la possibilité de découvrir notre groupe et notre méthode lors de notre prochain week-end en mars. **Venez gratuitement pendant une demi-journée pour explorer le lieu, observer le déroulement des cours et rencontrer vos futurs formateurs.**

Nous contacter : [bureau.shiatsu78@netcourrier.com](mailto:bureau.shiatsu78@netcourrier.com) ou  + 33 (0)6 61 45 60 01

Plus d'informations :  [Facebook](#)

 [www.shiatsu78.fr](http://www.shiatsu78.fr)



## Le code de déontologie :

**Tout membre actif, stagiaire, praticien ou formateur de la Fédération Française de Shiatsu traditionnel (FFST) s'engage dès son adhésion, au respect du code de déontologie conforme aux statuts, au règlement intérieur de la FFST, ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur français et européens.**

En conséquence, il s'engage sur l'honneur à :

### **1) Concernant la formation**

- Fournir dès l'inscription en première année un extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3) de moins de trois mois. Un nouvel extrait sera demandé pour l'inscription à l'examen. Dans le cas d'une condamnation grave, le Conseil d'Administration se verra dans l'obligation de prendre les mesures qui s'imposent (allant jusqu'à la radiation de la FFST) ;
- Être détenteur, dès la fin de la première année, de la formation aux premiers secours (PSC1), datant de moins de cinq ans, délivrée par la Croix Rouge Française, la Protection Civile, ou tout autre organisme habilité, ou présenter une équivalence ;
- Ne pas mentionner sur un site internet ou tout autre média, une qualité de praticien en Shiatsu, ou technicien Shiatsu Bien-Être, tant qu'un certificat fédéral ou une attestation de validation technicien Shiatsu Bien être FFST n'est pas obtenu.

### **2) Concernant la pratique du Shiatsu**

- Respecter la personne dans toutes ses composantes physique, morale, socioculturelle, religieuse, croyances...
- Respecter une stricte confidentialité ;
- Toujours garantir une prestation optimale, notamment en maintenant ses compétences au plus haut niveau, à l'aide de cours, stages et formations complémentaires, y compris après sa certification ;
- Mener ses activités en Shiatsu en excluant toute forme de prosélytisme confessionnel, politique ou sectaire, ce qui constituerait un motif de radiation ;
- Informer le receveur lorsqu'il intègre d'autres pratiques au cours de la séance de Shiatsu afin de ne pas créer de doute quant à la nature réelle du Shiatsu.

**Rappelons que seul le praticien de Shiatsu ou technicien bien être certifié FFST, exerçant sous un statut professionnel, avec une Responsabilité Civile Professionnelle, et une assurance professionnelle, est en droit de demander des honoraires**

- Garder à l'esprit que le Shiatsu n'est ni une pratique médicale au sens occidental du terme, ni une idéologie, mais un art traditionnel, une pratique complémentaire, s'inscrivant dans le domaine de la prévention, du mieux-être, et du soutien lors de pathologies, pour aider à la restauration d'une meilleure qualité de vie

Par conséquent, il doit :

- S'abstenir d'établir un quelconque diagnostic médical ;
- Se garder d'interrompre ou de modifier un traitement médical ;
- S'interdire de prescrire ou conseiller des médicaments ;
- Diriger sans délai vers un médecin toute personne se plaignant ou présentant les signes d'un malaise.

#### **La pratique du Shiatsu ne se substitue en aucun cas à un acte médical**

- Avoir une conception pluridisciplinaire de sa pratique, de ce fait, avoir une liste de professionnels (médecin généraliste, psychologue, ostéopathe... à recommander)

Conclusion :

- Le non-respect de ces engagements pourra faire l'objet d'une procédure disciplinaire interne, voire d'une procédure judiciaire
- La non-observation caractérisée par un membre actif de la FFST des engagements et principes énumérés ci-dessus entraînera sa radiation de la FFST dès que le Conseil d'Administration en aura connaissance. Toutefois l'intéressé aura toujours la possibilité de saisir la Commission d'Éthique

Des poursuites pourraient être engagées à l'encontre de l'intéressé au cas où les intérêts moraux ou matériels de la FFST seraient compromis.

La FFST se réserve le droit de se porter partie civile.

En cas de radiation, la citation illégitime de l'appartenance à la FFST ainsi que l'utilisation du logotype pourront faire l'objet de poursuites.

Nom de l'adhérent :

Date :

Signature précédée  
de la mention manuscrite  
« Lu et approuvé » :